

BROCANTE DU VIEUX LYON

PLACE ST JEAN/FACE À LA CATHÉDRALE

20 & 21 SEPTEMBRE 2025

DEMANDE D'ADMISSION (À RETOURNER DÛMENT REMPLIE)

NOM Prénom Raison sociale

Adresse

Code Postal Ville Téléphone

N° Registre Commerce Email

Marchandise exposée

JOURNÉES DU PATRIMOINE

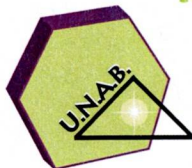
SURFACES	EMPLACEMENTS / TARIFS	Prix NET	Nbre	Total NET
		Frais de dossier (gratuits membres UNAB/SNCAO)	15,00 €	
4m x 3m (12m ²)	Emplacement délimité au sol	140,00 €		
1m x 3m (3m ²)	Mètre linéaire supplémentaire	35,00 €		
4m x 3m (12m ²)	TARIF SPECIAL SEPTEMBRE SI COUPLÉ JUIN	120,00 €		
1m x 3m (3m ²)	METRE LINEAIRE SUPPLEMENTAIRE SI COUPLÉ JUIN	30,00 €		
	<i>(Encaissement après la manifestation)</i>	TOTALNET		

>>> **LIBELLER LE CHÈQUE A L'ORDRE DE** <<<

LIONS CLUB LYON HORIZON (1 CHÈQUE PAR MANIFESTATION)

- Un extrait KBis de moins de 3 mois ou photocopie de votre carte 3 volets recto-verso ou votre carte d'activité commerce ambulant recto-verso et CNI recto-verso
- Une photocopie de votre assurance Responsabilité Civile
- Une photocopie de votre Pièce d'identité (recto-verso)

A RETOURNER À L'ADRESSE SUIVANTE :



UNAB & LIONS CLUB

1, rue du Château d'eau

69330 MEYZIEU

Email : alainbernard-unab@sfr.fr



L'exposant reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales du règlement intérieur figurant au verso, et s'engage à respecter toutes les clauses y figurant et de nous envoyer rapidement le dossier afin de nous aider à réaliser la meilleure organisation possible.

DATE et SIGNATURE précédées de la mention
«Règlement lu et approuvé»

Cachet Professionnel

Observations :

www.unabfrance.fr / Renseignements au 06 70 02 88 49

SYNDICAT PARTENAIRE DU LIONS CLUB LYON HORIZON

RÈGLEMENT INTÉRIEUR COMMUN AUX DEUX MANIFESTATIONS

- Cette manifestation est ouverte à tous les Antiquaires et Brocanteurs munis de leur RC de l'année en cours. Elle se déroule dans le Vieux Lyon – Place St Jean (Face à la cathédrale), place Edouard Commette, et, éventuellement, Cour du Palais St Jean

(Horaire public : Samedi et Dimanche de 8h à 19h)

- S'ils le désirent, les exposants de la dernière édition de 2024 seront replacés en priorité aux mêmes places à condition qu'ils renvoient leurs inscriptions avant le 30 août. Le choix et l'attribution des autres emplacements se feront par ordre de réception des dossiers correctement remplis par l'exposant, et accompagnés du règlement total. En cas de désistement, l'exposant ne pourra en aucun cas prétendre à un quelconque remboursement. Les sommes versées pour la réservation ne seront pas remboursées, même en cas de mauvais temps.

EMPLACEMENTS : Tous les modules de base sont de 4 mètres linéaires (profondeur 3 m) ; Il est possible d'avoir des mètres supplémentaires. (Voir demande d'admission) L'emplacement étant nominatif, toute sous-location même partielle ou rétrocession sont interdites. Les stands ne pourront être partagés sans l'accord de l'organisateur. Un effort de présentation et de décoration est souhaité.

L'installation exposants devra se faire le samedi entre 5h et 7h30.

Les véhicules ne devront stationner que le temps du déchargement et devront être immédiatement enlevés et dirigés vers les lieux de stationnement réservés par la Ville de Lyon (Rue Tramassac/Rue Carriés/Rue de la Brèche).

Pour les livraisons prévenir l'organisation.

Les emplacements non occupés le samedi 8h (sauf retard justifié annoncé) seront considérés disponibles.

Aucun marchand ne devra remballer avant 19h sauf cas exceptionnel.

GARDIENNAGE :

Du samedi 20h au dimanche 7h assuré par une société privée

Tous les stands devront être sécurisés par leurs propriétaires contre le vent et la pluie (barnums et tentes lestés et baissés correctement au sol, marchandise reconditionnée) les exposants n'ayant pas respectés ces consignes de sécurité seront immédiatement exclus.

Les exposants sont responsables de leur marchandise et s'engagent à renoncer à tous recours contre les organisateurs en cas de vol ou détérioration pendant la manifestation.

Une commission de contrôle sera seule juge du choix des exposants et de l'authenticité de leur marchandise.

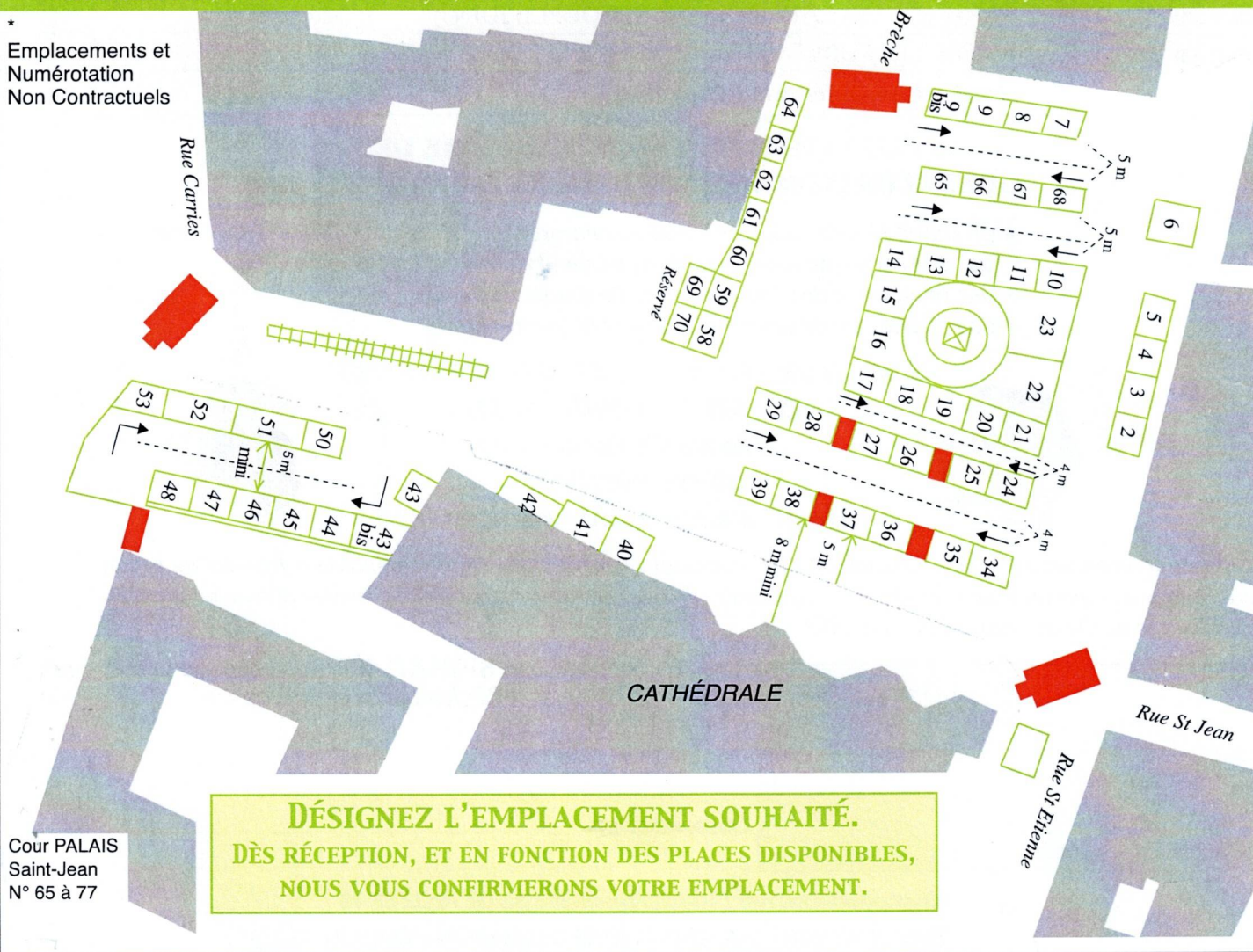
Aucunes copies d'ancien ni remontages récents ne seront acceptés. Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute marchandise, voir tout exposant, ne respectant pas ce règlement.

L'ART CONTEMPORAIN (CRÉATION) SERA TOLÉRÉ SUR LES STANDS, ET CHAQUE PIÈCE DEVRA ÊTRE CLAIREMENT IDENTIFIÉE. (Les activités type « foire » sont interdites.)

HEBERGEMENTS : Pour votre hébergement, nous vous proposons nos partenaires :

l'Hôtel Saint-Paul, 6, rue Lainerie, 69005 Lyon, tél. 04 78 28 13 29 et l'Hôtel Le Phenix, 7 quai de Bondy, 69005 Lyon, tél. 04 78 28 24 24.

* Emplacements et Numérotation Non Contractuels



**DÉSIGNEZ L'EMPLACEMENT SOUHAITÉ.
DÈS RÉCEPTION, ET EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES,
NOUS VOUS CONFIRMERONS VOTRE EMBLEMMENT.**

Cour PALAIS
Saint-Jean
N° 65 à 77